

Jean Allouch

Mille et plus lettres en souffrance sur la couche de Jacques Lacan ?

«Monsieur, je ne sais à qui j'écris ; mais dans la détresse où je
me trouve, qui que vous soyez, c'est à vous que je m'adresse.»

FRIEDRICH MELCHIOR GRIMM (cité par)¹

«De la folie à écrire», en parlerions-nous comme si déjà certains d'entre ceux qui sommes ici n'y étions pas pris pour avoir, en janvier 1980, commis une lettre à Jacques Lacan ? Lors d'un tel colloque, proposé par cette école-ci, lacanienne, qui ne peut donc que se situer aux antipodes du lacanisme², passer outre ce fait en le passant sous silence serait *hénaurme*. Il aura fallu, pourtant, qu'on me fasse entendre ce que je viens de dire, tant et si bien que je me trouve ici poser le problème depuis une position non pas initiatrice mais seconde. De là le changement venu frapper l'exposé qui fut annoncé, tant il est vrai qu'en notre champ freudien persiste une certaine antinomie entre préparation, organisation, prévision, cadrage préalable d'un propos et sa dimension proprement événementielle, souvent liée à la surprise d'un dire non ruminé, non «pensé».

Un cauchemar, de cette nuit passée juste avant que je n'intervienne ce matin, est venu encore accuser cette dimension. Conviendrait-il que je vous le rapporte, que je l'analyse avec vous, convaincu que je suis que vous y êtes impliqués ? A tort ou à raison, je ne m'engage (parfois) dans un tel exercice qu'avec le public (choisi) d'un séminaire. Ainsi ne vous dirai-je qu'une des conclusions que je puis tirer de ce cauchemar ; d'une

¹ Dire qui est cité est un problème. Diderot certes, écrivit cette phrase, mais l'envoya, première d'une correspondance, au marquis de Croismare dans une lettre signée Suzanne Simonin. Le marquis avait tenté en vain de libérer la jeune femme du couvent (elle clamait qu'on lui avait de force arraché ses vœux) ; il réagit comme prévu au stratagème inventé par Grimm et Diderot pour le faire sortir de son retranchement normand dont on ne s'expliquait pas la raison. Et l'on riait fort, à Paris, en lisant à haute voix les lettres désespérées et les efforts méritoires du marquis pour venir en aide à celle qui, peu à peu et toujours davantage de par le développement pris par la correspondance, devenait sa protégée. Jusqu'au moment où l'affaire tourna au vinaigre ; c'eût été trop, jugea-t-on, que le marquis renvoyât sa gouvernante pour céder la place à Suzanne Simonin. Mais, comme l'on ne pouvait lui dévoiler l'affaire sans le froisser, l'on décida de faire mourir la Suzanne. Laissons à notre lecteur l'innocent plaisir de découvrir la fin de l'aventure dans le livre de Jean-Philippe Arrou-Vignot *Le discours des absents*, Paris, Gallimard, 1993.

² Que jamais il ne puisse donner lieu à l'ajout du suffixe «isme» fut un vœu comme tel formulé par Lacan (*L'éthique de la psychanalyse*), que nous trouvons ici proche d'un écrivain contemporain (Nathalie Sarraute, *Isma*).

façon certes chiffrée, il m'y était dit quelque chose comme : «Mais alors, si tu leur dis ça, autant ajouter que Lacan s'est suicidé !». Je l'ajoute donc, non sans avoir aperçu depuis qu'il était, en effet, bien dans la manière de Lacan d'avoir pris acte de son échec – il croyait alors savoir n'avoir pas d'élève(s) – sous la forme du «suicide» de son enseignement que réalise, à mes yeux cauchemardant, sa familialisation.

Mais reprenons les choses plus en amont.

Voici la «couche» : un lieu où un secrétaire garde par devers lui ce qu'il ne juge pas bon de faire savoir même si celui auprès duquel il exerce sa fonction le lui demande. Certes, le secrétaire, au sens fort qu'eut ce terme et qu'exemplifie la figure d'un Machiavel, a quasiment disparu³ ; pour la couche, la chose est moins sûre. N'est-elle pas, encore et toujours, chez l'Autre ? Chez celui dont on a pu arriver jusqu'à dire qu'il en tient une⁴ ?

La détention, en effet, est... toute une histoire, une histoire singulièrement mise en valeur et éclairée par l'étude de «La lettre volée», élevée par Lacan à la dignité d'une «ouverture» de ses *Écrits* et l'un des rares écrits de Lacan ayant fait l'objet d'une lecture critique⁵. En particulier, qu'advient-il, par après, de ces lettres en ce lit ensevelies, mises en souffrance ? Il va s'agir de présentifier, en acte, l'une des issues possibles : elles peuvent en effet finir par être portées ailleurs, et notamment remises en circulation, publiées.

Proposer une telle publication nous contraint donc à brièvement transcrire l'histoire dont elle fait partie.

Au commencement était une lettre

Elle commence – si tant est que commence une histoire – par une lettre, il est vrai spéciale à plusieurs titres, et l'on peut en compter six, ce qui apparaîtra, comme disent les enfants, «très beaucoup».

— Elle fut écrite, en tout cas signée par quelqu'un (il y eut, en effet, très tôt contestation à l'endroit de son auteur) le 5 janvier 1980, et envoyée à quelques centaines de personnes qui reçurent donc, peu après, disons (quelque peu intempestivement) «la même» lettre. Car l'on ne va tout de même pas bureaucratiquement l'appeler une circulaire !

— Autre trait la spécifiant, cette lettre demandait en retour une lettre à chacun de ceux qui, dans l'ensemble des destinataires, déclareraient vouloir «poursuivre avec Lacan» – Lacan, Jacques, que l'on aura peut-être déjà identifié comme étant son signataire⁵.

³ Le secrétaire fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt renouvelé, notamment en Italie grâce aux travaux de Salvatore S. Nigro et aux publications qui les accompagnent. Cf. Torquato Accetto, *De l'honnête dissimulation*, Paris, Verdier, 1990, trad. de Mireille Blanc-Sanchez, ainsi que Michele Benvenaga, Tomaso Costo, *La main du prince*, trad. de Mireille Blanc-Sanchez, Paris, EPEL, 1992, et *Littoral* n° 34-35, «La part du secrétaire», Paris, EPEL, 1992.

⁴ Cf Jacques Derrida, «Le facteur de la vérité», in *La carte postale*, de Socrate à Freud et au-delà, Paris, Flammarion, 1980, première publication in *Poétique* 21, 1975.

⁵ Lacan appuyait et renouvelait sa demande d'écrit le 15 janvier 1980. Puis, nouvelle demande le 11 mars 1980 : «J'aimerais qu'on me pose des questions, qu'on me les pose par écrit, qu'on me les envoie».

— Troisième trait, cette lettre valait geste inaugural pour l'acte de dissolution de la dite Ecole freudienne de Paris ; c'est à chacun des membres de cette école qu'elle était adressée⁶.

— Quatrième spécification, plus étrange encore, bien qu'elle ait été dûment envoyée, cette lettre devait être lue à haute voix par son signataire même et, qui plus est, notamment à certains de ceux-là même qui allaient la recevoir le jour même de cette lecture ! Ceux-là se trouvaient donc sans le savoir comme pris en sandwich par la lettre : elle les attendait chez eux tandis qu'ils l'entendaient au séminaire. De plus, cette lettre accédait ainsi au statut d'un séminaire, tandis que le séminaire se faisait lettre.

— Enfin, cinquième trait plus cocasse encore, quoique envoyée à ses destinataires et lue à haute voix, cette lettre devait être quasi immédiatement publiée dans un journal à grand tirage⁷, puis dans le numéro 20-21 de la revue *Ornicar?* (1980), attestant ainsi que ses destinataires n'étaient, aux yeux du signataire, pas seulement ceux auxquels il l'avait adressée.

— Le sixième trait ne sera pas le moins surprenant : en dépit de son aspect que l'on peut juger fort peu personnel (elle ne comportait ni parfum encore délicieusement humable, ni mèche de cheveux, ni rouge pétale de rose), cette lettre devait bientôt être identifiée, toujours par son signataire, comme une lettre d'amour⁸. Une lettre d'amour s'accommode-t-elle d'un si grand nombre de destinataires ? Si non, auquel ou à laquelle, seul ou seule à s'y reconnaître, l'amour est-il adressé ? Si oui, de quel amour peut-il s'agir dans l'élection d'un tel objet-multiple et possiblement pris (ce que Lacan ne fit pas tout à fait⁹) comme un tas ?

⁶ Mais aussi à certains de ceux (ou à tous ceux?) qui, bien que n'étant pas membres, recevaient le courrier de la dite école.

⁷ *Le Monde*, du 11 janvier 1980, en page 14.

⁸ Jacques Lacan : «Il a fallu que je vous l'écrive [l'interprétation «dis-solution»] Et c'était quoi ? Une lettre d'amour. Personne ne s'en est aperçu, malgré ce que j'ai poussé de chansonnette là autour» (Intervention de Lacan au PLM Saint-Jacques le 15 mars 1980, publiée dans *Le Monde* du 18 mars 1980, p. 23).

⁹ «Maintenant j'ai un tas – un tas de gens qui veulent que je les prenne. Je ne vais pas en faire un tout» Jacques Lacan, séminaire du 15 janvier 1980.

Mille et davantage lettres

*Davantage d'avantages
avantage davantage
[...] et qui c'est qui l'a dans l'dos ?
Toi.*

BOBY LAPOINTE

L'on a voulu compter «mille» (mais n'était-ce pas plus exactement *mille et tre* ?¹⁰) le nombre de lettres alors reçues par Lacan en une semaine et faisant réponse à la sienne ; ces lettres restent jusqu'à présent maintenues en sa couche. Ce comptage ne concernait que cette première vague de lettres-réponse, et nous ne dirons rien, ici, de la suite de l'histoire, rien notamment de l'époustouflant foisonnement de lettres en tous sens qui s'en est suivi et auquel Lacan eut largement sa part¹¹. Aucun événement, en effet, n'est venu par la suite modifier cette situation de départ, le dépôt des mille et quelques lettres sur la couche de Lacan. Pas même sa mort, ce qui est gros. Les actuels dépositaires de la couche (par droit successoral) n'ont pas jugé bon de procéder au retour à l'envoyeur, comme il se fait pour les lettres d'amour lorsque la liaison est rompue, tandis que ces envoyeurs eux-mêmes ne se sont pas davantage, à ce qu'on sache, massivement manifestés, ni auprès de Lacan ni auprès de ses héritiers pour réclamer ce retour, pas un n'a intenté de procès à cette fin¹².

Si on la juge d'après les places déterminées par celle de la lettre – et non pas d'après les fomentations institutionnelles – la conjoncture du mouvement lacanien s'avère donc remarquablement stable depuis 1980, d'une stabilité à laquelle quasi tous collaborent, même ceux qui ne l'apprécient que fort modérément.

Lacan s'est alors dit «homme couvert de lettres»¹³. Osons une question macabre, le macabre ayant été, contrairement à ce que l'on croit parfois, une époque d'intenses

¹⁰ Ce comptage «mille» n'est pas un compte à proprement parler mais relève de ce qu'on appelle *un arrondi*, autrement dit quelque chose à quoi l'on a enlevé son tranchant. Qui comptait ainsi y inscrivit donc sa marque. Silence plus que remarquable, l'histoire ne dit pas comment précisément ce «mille» est venu à Lacan ; il déclarait quant à lui (le 11 mars 1980) avoir fait liste de ces lettres, ajoutant : «J'ai tapé dans le mille, ou plutôt davantage. Mais il faut bien qu'entre ces mille je mette une différence». Ce «mille» ne pouvait alors manquer d'évoquer le nom de Miller, alors promu «au-moins-un à me lire». Mille Miller, cela faisait tout de même beaucoup, tant et si bien que Lacan corrige (cf. citation ci-dessus) le forçage du compte «mille» en introduisant de la différence.

¹¹ Bancale liste non exhaustive : lettre au journal *Le Monde* du 24 janvier 1980 (avec l'envoi du séminaire du 15 janvier, lui aussi publié, et qui plus est avec la merveilleuse coquille interprétative «hérédité» pour «hétérité»), carte-lettre «aux mille» du 21 février 1980 fondant La cause freudienne, lettre au préfet ce même jour et à ce même propos, lettres du 10 mars, du 19 mars, du 24 mars, du 16 juin, du 29 juin aux membres de l'École freudienne, lettre du 26 janvier 1981 aux membres de l'École de la cause publiée elle aussi dans *Le Monde* (31 janvier 1981, p. 35), du 11 mars 1981, etc. Jamais en trente ans, et de très loin, Lacan n'avait autant écrit à ses élèves ou supposés tels ! Un signe qui ne trompe pas : une fausse lettre de lui vit même le jour (le 26 février 1981), si bien imitée qu'il fallut faire quelque chose qui n'était certainement pas à son goût ni de sa manière : démentir (démenti signé Gloria Gonzales du 2 mars 1981).

¹² Comme il se voit parfois en médecine où tel patient, après la mort de son docteur, s'active de cette façon pour récupérer son dossier auprès des héritiers du défunt.

¹³ En ouvrant son séminaire du 11 mars 1980. Notons ici un fait auquel son caractère cocasse n'enlève rien de son intérêt, bien au contraire : le nom de Jacques Lacan figure dans la liste, alors publiée, de ceux qui ont écrit à Lacan, signe qu'il fut donc aussi couvert par une lettre qu'il s'écrivit à lui-même ! Une brochure, publiée au cours du premier trimestre 1980 et intitulée *Lettres édifiantes et curieuses adressées au docteur Lacan pour s'inscrire à son école*, situe d'ailleurs en tout premier item de la série des lettres publiées une telle lettre de Lacan à soi-même. Saluons ici comme inaugurale cette publication de (fausses) lettres à Lacan, sans méconnaître pour autant que le rapport humoristique à la chose, qu'on le déplore ou pas, n'équivaut pas à l'acte qu'elle appelle.

réjouissances : le conserverait-on tel en corps, en persistant à ne pas toucher à cette couche dont il se vêtait ? Ces lettres lui seraient-elles désormais bandelettes momifiant ce corps ?

*T'es toute nue sous ton pull
Y'a la rue qu'est maboul
Jolie momie¹⁴*

Quelque peu mis au fait par Lacan des incidences de la détention de la lettre, avertis de ce qu'une lettre est vouée à sa destination, à «décéder au lieu commun», disait Ponge, à la «poubelliciation» disait l'inventeur du *parlêtre*, à quel prix les uns et les autres, à la place qui est la leur et qui reste déterminée par celle de la lettre, parviennent-ils à laisser maintenu ce suspens ? Il serait en effet fort abusif d'imaginer, comme l'on s'y complaît parfois, que, parce qu'elle perdure, cette conjoncture satisfait.

Lettres en cause

Une déclaration de Jacques-Alain Miller le 14 février 1981 peut nous aider à saisir à quel point l'ordonnancement des places dans le mouvement lacanien date de cette époque-là. Parlant de la Cause freudienne, première figure de ce qui se stabilisera ensuite sous le nom d'École de la cause freudienne, Miller déclarait

C'était une tentative de faire naître d'un tas – le mot est de Lacan – d'un tas de lettres reçues par lui, une association qui aurait été la contre-expérience de l'École freudienne¹⁵.

Hormis l'admission ici du tas, nous pouvons d'autant plus carrément entériner la pertinence de ce qui est ainsi dit que Lacan, déjà, avait établi un lien entre ces lettres et cette Cause. C'était le 18 mars 1980 :

La Cause freudienne, elle n'a pas d'autre meuble que ma boîte aux lettres, dénuement qui a beaucoup d'avantages : personne ne demande à faire séminaire dans ma boîte aux lettres.

[...]

[...] il s'agit que la Cause freudienne échappe à l'effet de groupe [...]. Ça ne demande pas grand chose : une boîte aux lettres — voir plus haut —, un courrier qui fait savoir ce qui dans cette boîte se propose comme travail, un congrès ou mieux un forum où ça s'échange, enfin la publication inévitable à l'archive.

Publier ces lettres, les porter à l'archive, serait donc pour le moins changer les meubles de cette école (selon la logique alors mise en place par Lacan) ou encore (selon sa reprise millérienne dans la métaphore d'une naissance), faire de ce tas un placenta, un platen-tas¹⁶, lui procurer enfin le sort habituellement réservé à l'objet petit *a*, autrement dit décoller cette école de son placenta en opérant la transformation de celui-ci en ce qu'il est dès lors que la naissance est accomplie, un déchet.

Jusqu'à présent, l'insatisfaction est là, à quoi s'ajoute le poids chaque jour plus accusé de ce qui s'éprouve comme étant son éternisation. Mais si, comme nous le disions,

¹⁴ En ces événements, Lacan s'est lui-même désigné comme «label-Lacan», féminisé qu'il était en effet par la détention de ces lettres.

¹⁵ Jacques-Alain Miller, «Entretien avec l'Ane», in *Almanach de la dissolution*, Paris, Navarin, 1986, p. 71.

¹⁶ *Placente*, gâteau, galette, 1540 (Le Robert).

cette conjoncture reste bel et bien inchangée depuis maintenant plus de dix années, si aucun événement, pas même la mort de Lacan, n'est venu lui porter atteinte, il nous faudra bien admettre que l'insatisfaction était là, elle aussi, dès le temps de sa mise en place. Or, les signes ne manquent pas qui attestent que tel fut en effet le cas.

Premier d'entre ces signes à nous sauter au visage, le fait que d'emblée il y eut un problème, une équivoque portée à l'endroit de l'adresse effective de ces lettres. En effet le 5 rue de Lille, où Lacan tenait consultoire, ne résout pas la question.

J'ouvre une chemise désormais jaunie, étiquetée «Dissolution». Surprise ! Je détiens moi aussi quelques-unes de ces lettres adressées à Lacan en janvier 1980 ! Nouvelle surprise, au moins une d'entre elles fut publiée non pas seulement selon ce mode mineur de la photocopie et de l'envoi à quelques-uns, plus ou moins considérés à l'époque comme proches, mais bel et bien offertes au large public des lecteurs de quotidiens¹⁷. Dira-t-on que ceci démontre qu'elles ne s'adressaient pas tant que ça à Lacan ? C'est à voir.

Lettre ouverte, lettre entrebâillée

C'est à voir, en effet, car beaucoup de ceux qui répondaient ainsi à Lacan supposaient, ou soupçonnaient, ou croyaient savoir (à tort ou à raison) que leur lettre serait lue par d'autres que par lui. Lacan n'était pas hors les conflits qui divisaient l'école, il était notoire qu'il avait, dans l'école, ses proches et ceux qui l'étaient moins, d'autres auxquels, sur tel point précis, il s'était carrément opposé. Qui plus est, certains membres de sa propre famille étaient impliqués, sa fille Judith, son gendre Jacques-Alain Miller, lui ouvertement. Lacan avait pris certains partis, on le savait maintenant très âgé¹⁸, ses vacillements à tenir son séminaire se faisaient toujours plus patents. Pourtant, le fait est que ces déterminations n'ont pas retenu de lui écrire certains de ceux qui y étaient sensibles. Ces lettres, cependant, portent la marque de ce qu'ils supposaient devoir en être le ou les lecteur(s) effectif(s). Par-delà la lettre à Lacan¹⁹, c'est à son proche entourage que s'adresse cette lettre, par-delà celui-ci aux membres de l'école en voie de dissolution et par-delà ceux-là, à l'Histoire, nul n'ignorant tout à fait que la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris ferait partie de l'histoire de la psychanalyse.

Le concept de «lettre ouverte» n'est pas précisément approprié pour dire le statut spécifique de ce type de lettre, l'ambiguïté de l'adresse ; or, fort curieusement, il n'en est aucun, aujourd'hui reçu, susceptible de convenir, alors même qu'un tel usage de la lettre est des plus banals. Saint Paul en adressant son Epître aux Corinthiens, n'écrit certes pas qu'à eux, Sénèque en faisant la leçon à Lucilius n'écrit pas qu'à lui, Proust, écrivant à Madeleine Gide ne s'adresse certes pas qu'à elle, etc. Comment se fait-il qu'il n'y ait, en français, aucun nom pour cette si usuelle pratique de la lettre, alors que nous trouvons nommés des

¹⁷ *Libération* des 19 et 20 janvier 1980 : «Copie de la lettre que j'ai adressée à Jacques Lacan le 12-01-80» Suzanne Ginestet-Delbreil. L'on peut en outre gager que bon nombre d'articles alors publiés dans la grande presse reprennent des éléments de la lettre adressée par chacun à Lacan.

¹⁸ Une saisissante photo de Lacan, parue après sa mort dans *Paris-Match* du 25 septembre 1981, où on le voyait en vieillard soutenu dans sa difficile démarche par sa secrétaire, allait rétroactivement le révéler aux plus aveugles.

¹⁹ Qu'il soit arrivé qu'on envoie non pas une mais deux lettres nous paraît confirmer cette remarque : il s'agissait de bien distinguer les destinataires là même où cette distinction était problématique.

usages beaucoup moins répandus tels la lettre de recommandation, de créance, de change, etc ?

Une «lettre ouverte à... » est une lettre (plus ou moins largement) publiée tout en se trouvant adressée à quelqu'un en particulier (qu'elle lui soit expressément envoyée ou que ce destinataire en prenne connaissance via la publication). La lettre ouverte met en jeu quelque chose comme un «tous pour un» ; il s'agirait plutôt, en l'occurrence, d'un «un pour tous» ; mais le «tous» reste ici latent dans le «un» alors que, dans le cas de la lettre ouverte, la publication met notoirement en jeu et distingue d'emblée et le «un» et ce certain «tous». Pourtant, dans les deux cas («tous pour un» ou «un pour tous») le «pour» peut dire «à la place de» ou «à destination de», tant et si bien qu'il nous faut étudier ce problème avec davantage de précision.

Stratégiquement, la pratique de la lettre ouverte nous renvoie au billard où, de la façon la plus courante, l'on «joue la bande» ; il s'agit d'atteindre la boule-cible non pas en la visant directement mais en visant d'abord la bande selon un angle approprié et non sans certains effets insufflés à la boule jouée. Cette référence au billard nous rend sensibles à la distinction de trois et seulement trois espèces de lettres ouvertes :

1) le destinataire déclaré peut, à la limite, n'être qu'un prétexte pour atteindre par son biais le destinataire véritable qui se trouve être le public de cette lettre (au sens où Freud parlait du «public» d'un mot d'esprit) ;

2) le destinataire déclaré est le destinataire effectivement visé et la publication en mode «ouvert» vise à faire pression sur lui (cas de lettres à une instance de pouvoir : l'on fait publiquement savoir ce que l'on demande de façon à avoir plus de chances de l'obtenir) ;

3) l'on ne sait pas clairement distinguer qui, du destinataire ou du public, est en fonction soit de bande soit de boule visée.

Les lettres adressées à Lacan en janvier 1980 n'étaient pas à proprement parler, pour la très grande majorité d'entre elles, des lettres ouvertes, elles ne firent pas l'objet d'une double publication privée et publique. Dans ce premier temps de leur mise sur le circuit de la lettre²⁰, elles furent, en tant qu'objet, bel et bien adressées à Lacan et à lui seul. Pourtant, pour bon nombre d'entre elles, leur texte même fut écrit alors que le scripteur croyait savoir que Lacan n'en serait pas, soit dans le temps présent soit par la suite, le seul lecteur, le seul à prendre connaissance de ce qui s'y disait. Nommons ici ce genre de correspondance (inverse, en quelque sorte, de la lettre ouverte) lettre non pas fermée mais *entre-bâillée*, ceci de façon à tenir principalement compte de ce qui vaut comme équivalence, dans ce type de lettre, de la troisième espèce de lettre ouverte que nous venons d'isoler : l'on ne sait d'abord pas distinguer si cette lettre entre-bâillée est effectivement adressée à son destinataire notoire, si c'est de lui qu'est attendu, au dernier terme, quelque chose en réponse, quitte à ce qu'un certain public de la lettre soit mis dans le coup, ou si au contraire ce destinataire y est pris comme biais pour atteindre une autre adresse, celle de ce public qui serait alors bel et bien l'objet visé.

«Bayer», qui a donné «entrebâiller», est différent de «bailler» (donner) ; c'est, étymologiquement «être béant» ; une attente, un suspens – même si déjà cette béance vaut

²⁰ Nous usons de ce terme au sens dégagé par Lacan dans son séminaire sur «La lettre volée» (*Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 11-61).

inscription première de la division du sujet. Et l'on sait que Lacan a joué de ce «bayer» en renommant l'inconscient «unebévue».

Débloquons !

Proposer que ces lettres soient aujourd'hui publiées vaut donc comme un moment d'effective levée de cette remarquable équivoque que transporte avec lui le verbe «débloquer». Nous ne prétendons pas ainsi dissoudre absolument tout suspens en cette affaire. Mais la donne aura changé, les choses auront bougé, et ce n'est déjà pas rien.

Quelle sera donc la nouvelle donne ? Quelques-unes des lettres alors adressées à Lacan vont voir leur statut transformé, de lettres entre-bâillées elles accèderont ainsi au statut de lettres ouvertes, comme l'atteste ce qui sera désormais leur position soit : une double publication, leur dépôt en deux lieux, sur la couche de Lacan, mais aussi en une brochure qui les rassemble, les offrant ainsi au public intéressé.

Mais comment seront-elles parvenues à cette publication qui désormais les rend accessibles à l'histoire, en rajoute, donc sur (jeu de mots de Lacan) l'hystérisation ? Ici aussi, trois cas doivent être distingués, où le caractère équivoque de la destination de ces lettres ne sera pas moins sensible que dans ce qui vient d'être noté.

Premier cas, le scripteur en aura gardé un double, ou un brouillon qui peut en tenir lieu. Etant donné que le droit français admet qu'une lettre, même envoyée, reste la propriété littéraire de qui l'a écrite, le scripteur qui déciderait aujourd'hui de la publier en aura les moyens. Ce n'est pas que personnellement j'approuve ce moderne parti pris juridique à propos duquel il y a lieu de se demander : n'interdit-il pas l'envoi de toute lettre, tout simplement ? En effet, puis-je véritablement adresser une lettre à quelqu'un, c'est-à-dire m'en dessaisir, dès lors qu'on m'assure (dans mon intérêt, dit-on !) que j'en garde la propriété littéraire ? Le législateur, oui, abuse de moi en m'octroyant le titre d'auteur de ce que j'écris, en l'imposant, aussi, à tous ceux que cela peut concerner, tandis que je récusé cette nomination, estimant déjà remarquable les rares mais décisives fois où, écrivant, je réalise cette performance de me faire secrétaire de moi-même. Réjouissons-nous donc comme d'une bonne blague, une fois n'est pas coutume (cf la panne encore actuelle d'une édition critique de Lacan), d'user d'un droit tout en le jugeant abusif.

Second cas, le scripteur aura réclamé la lettre alors envoyée à Lacan à ces ayants-droit qui la détenaient et obtenu d'eux sa restitution. Suivant qu'ils auront choisi de lui retourner la lettre elle-même sans en avoir gardé un double, ou renvoyé un double en gardant la lettre, celle-ci sera donc désormais déposée en un seul ou deux lieux.

Troisième cas, le scripteur, quelque effort qu'il ait fait dans ce sens, n'aura pas obtenu des ayants-droit de Lacan le renvoi de sa lettre (on ne comptera pas comme cas envisageable la destruction pure et simple de la lettre, l'histoire était trop sensiblement présente pour que l'on se soit autorisé à pareil autodafé). Du point de vue de son effet (la non-publication, le maintien de la lettre sur la seule couche de Lacan), ce cas rejoint cet autre où le scripteur n'aura pas jugé bon d'en réclamer le retour.

Pourtant, en dépit de l'absence de résultat à leur endroit, une publication ne laissera pas inchangées ces deux dernières figures. En ouvrant une possibilité, en réalisant déjà cette possibilité, cette publication fait valoir qu'il y a au moins une autre solution que le maintien du *statu quo ante*. Mieux même, elle risque, à terme, de faire de ce maintien une position d'exception alors que, jusque là, il restait la règle. Le déblocage de l'actuelle situation sera donc vrai aussi dans les cas où rien, apparemment, ne serait changé.

Aussi, mieux qu'un livre, nommerons-nous les pages ainsi ouvertes un registre. Les lettres ici offertes se seront faites... enregistrer. Et ceci nous évoque Lacan inventant pour les auditeurs de son séminaire une histoire exemplaire :

Je suis dans la mer, capitaine de quelque chose, un petit navire. Je vois quelque part des choses qui dans la nuit s'agitent d'une façon qui me laisse à penser qu'il peut s'agir d'un signe. Il y a là plusieurs façons de réagir. Si je ne suis pas un être humain encore, je réagis par toutes sortes de manifestations – comme on dit – modelées, motrices et émotionnelles, je satisfais aux descriptions des psychologues, je comprends quelque chose, je fais tout ce que je vous dis qu'il faut savoir ne pas faire. Si je suis un être humain, j'inscris sur mon tableau de bord : «À telle heure, par tels degrés de longitude et de latitude, nous apercevons ceci et cela». Et c'est cela qui est l'essentiel. Je mets, si je puis dire, mes responsabilités à couvert. La distinction du signifiant est là, le fait qu'on prend acte du signe comme tel ; c'est l'accusé de réception qui est l'essentiel de la communication en tant qu'elle est non pas significative mais signifiante²¹.

A ceux qui jugeraient pertinente cette fabrication d'un livre de bord où viendraient s'inscrire les lettres écrites à Lacan en janvier 1980 en réponse à sa demande de lettre sertie dans sa lettre de dissolution, s'ouvre donc ce registre. Dès qu'un nombre non négligeable de lettres sera proposé, une première publication le fera savoir, et d'autres éditions suivront, au fur et à mesure que parviendraient les propositions de publication.

Faut-il préciser que le rassemblement ainsi opéré n'aura aucune visée ni teneur représentative ? Bien plutôt s'agira-t-il d'une présentation de lettres prises une par une, banalement présentées en ordre alphabétique et sans préjuger si elles font ensemble ou corpus.

Paris, le 6 juin 1993
Colloque *De la folie à écrire*.

²¹ Jacques Lacan, Séminaire, *Les structures freudiennes dans les psychoses*, séance du 11 avril 1956.

Cauchemar

Nous recevons, à Paris, mes beaux-parents. Ils sont très âgés. Sitôt arrivé, mon beau-père s'installe dans un fauteuil, le long d'une table. Il y a une homme (est-on chez lui ?) qui propose de lui allumer la télé qui se trouve en hauteur, mais pas tournée vers lui. J'envisage de le faire (la tourner vers lui) en montant sur la table, lorsque mon beau-père déclare qu'il a faim. «Il n'est pas l'heure», lui dit-on, on est au milieu de l'après-midi. On est emmerdés par cette demande et consternés que mon beau-père déraile, se comporte comme un vieillard capricieux. En réponse, il déclare en effet qu'il s'en fiche, qu'il veut manger.

Je crois alors avoir une solution et déclare : «Il n'y a qu'à acheter des gâteaux ! J'y vais !» Mon beau-père se lève de son fauteuil et déclare vouloir venir avec moi, ce que j'accepte.

Nous sommes dehors, mon beau-père devant, Janine Germont et moi derrière. Elle veut, à un moment donné, me prendre amicalement la main mais je m'éloigne, faisant en sorte que ça ne soit pas possible. Je me dis que nous sommes trop loin de mon beau-père et décide de presser le pas pour le rejoindre.

A ce moment là, ce que je craignais arrive (ou une des choses que je craignais, car ma crainte qu'il ne meure n'était pas si précise). Mon beau-père se précipite sur la rue, une route large avec plusieurs files de voitures. Et l'inévitable se produit, il se fait renverser par une voiture (il se fait, c'est bien ça) qui le heurte à la tête, malgré que je me sois précipité moi aussi sur la rue pour arrêter la circulation. Je continue même à le tenter, car il risque de se faire écraser (moi aussi) et il n'est peut-être que blessé, quoi que j'aie tout de suite pensé au suicide et su qu'il allait réussir, qu'il avait réussi.

Je pense aussi que ma femme allait me considérer responsable de la mort de son père, j'aurais dû le surveiller, dira-t-elle. Mais elle n'ignore pas qu'il est très malade et sans doute lui-même le sait-il car son suicide a lieu comme une façon de refus de cette maladie à l'issue inexorable, de ses souffrances.

Nous sommes près de lui. je finis par arrêter un taxi qui a un téléphone et une malette de secours infirmier.